

ABONNEMENT
Saumur :
 En un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 En un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10
On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
 BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS
 Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — . . . 75
RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 NOVEMBRE 1886

BULLETIN

Avant de crier : Vive la République ! il
 serait bon de lire quelques extraits des
 discours républicains de dimanche, notam-
 ment le *Voltaire*, le *Radical*, la *Justice*, la
Republique française, la *Lanterne*, les *Débats*,
Le Temps, etc., etc. Voici, par exemple, en
 quels termes s'exprime le *Temps* :

« A la fin de la séance d'hier, la Cham-
 bre, pour couronner son œuvre, eût pu
 légalement prendre à son compte le fameux
 décret que l'on sait : « Article 1^{er}. Il n'y a
 rien. — Article 2. Personne n'est chargé
 de l'exécution du présent décret. »

« Oserons-nous dire que ce dénouement,
 quelque piteux qu'il soit, n'est point pour
 nous surprendre ? Outre qu'on ne doit s'é-
 tonner de rien avec la Chambre actuelle, la
 logique de la situation comportait cet avor-
 nement. La commission du budget avait fait
 de son mieux pour l'amener. Elle avait si-
 gnifié embrouillé la question ou les questions,
 et les plus experts risquaient de s'y per-
 dre. »

« Mais voici bien une autre affaire : M.
 président de la commission du budget
 est venu déclarer hier à la tribune qu'« au
 fond, dans la réalité, on emprunte dans le
 budget du gouvernement comme dans le
 budget de la commission. »

« Si tout cela ne prêtait quelque peu à
 rire, ce serait profondément triste. La com-
 mission du budget n'ayant apporté à la
 Chambre que des travaux confus, embar-
 rassés, pleins de menaces et d'équivoques,
 machine de guerre admirable contre un
 ministre ou plutôt contre le gouvernement,
 mais œuvre sans autre valeur pratique, il
 est certain que les députés ne savaient plus
 qui entendre ; ils semblent avoir une
 moue : l'incompétence de leur commission.
 Mais qui donc l'a élue, sinon eux ? »

« Ils récoltent ce qu'ils ont semé. Quand il a
 fallu procéder à la nomination des membres

de la commission du budget, s'est-on enquis
 des talents, des capacités ? On ne s'est de-
 mandé qu'une chose : la couleur politique des
 candidats. Ceux qui ont pu montrer patte
 blanche ou plutôt patte rouge ont été choisis
 d'emblée. N'avaient-ils pas la science finan-
 cière innée ? D'ailleurs, à quoi bon le savoir,
 les études, l'expérience, pour faire un bud-
 get de réformes ? N'est-il pas convenu que
 ce sont là autant d'impedimenta ? La première
 condition pour remanier le budget, c'est de ne pas
 le connaître. Ainsi faisait ce critique qui ne
 lisait jamais les livres dont il rendait compte ;
 au moins, il n'était pas influencé.

« Eh ! bien, nous dirons qu'il est grand
 temps que ces habitudes cessent, si l'on ne
 veut aller au chaos et à l'anarchie. Le budget
 est chose grave ; les administrations finan-
 cières ne se traitent point comme une opé-
 rette ; on ne joue pas avec les engagements
 de l'Etat comme une enfant joue avec sa
 poupée. La préparation d'un budget impli-
 que, chez ceux qui y collaborent, une longue
 initiation. Peut-être est-il fâcheux qu'il en
 soit ainsi, car de moins en moins on semble
 se plaire aux labeurs utiles, mais nous n'y
 pouvons rien. Un budget ne s'élève pas en
 un clin d'œil comme une fortune politique.
 Tant qu'on méconnaît cette vérité, il n'y
 aura ni réformes possibles, ni économies,
 car il n'y aura ni Parlement sérieux, ni gou-
 vernement stable. »

« Maintenant, en ce qui concerne le bud-
 get de 1887, comme il est matériellement
 impossible de refaire un budget d'ici au 31
 décembre, — et déjà même il est bien tard
 pour que des douzièmes provisoires soient évit-
 és, — nous nous refuserons, jusqu'à plus
 ample informé, à prendre le vote d'hier au
 sérieux. »

« Il est désolant, a dit le député Hub-
 bard, qu'on puisse dire que la réduction
 du taux de l'intérêt des Caisse d'épargne
 soit la première conséquence de dix ans
 de régime financier républicain. »

Le mot de la fin d'après le *Temps* :
 « C'est le renversement de toute la poli-
 tique financière suivie depuis dix ans.
 C'est un défi à l'avenir. »

« C'est la fin du chapitre V, et c'est le
 commencement des vraies difficultés.
 La réserve disparue, l'Etat aura brûlé
 sa dernière cartouche. »

Nous pourrions remplir chaque jour nos
 colonnes des aveux des républicains.

Les conservateurs n'auraient qu'une chose
 à faire : afficher dans toutes les communes
 de France ces appréciations des républi-
 cains sur la gestion des finances françaises
 par les républicains, en faire la lecture à
 haute et intelligible voix à tous les citoyens.

Les commentaires seraient inutiles. Chaque
 contribuable les ferait à son usage person-
 nel.

Le *Radical* disait dimanche matin que
 l'on parlait beaucoup d'une dissolution,
 mais que les hommes qui ont créé ce gâchis
 et pillé le Trésor public n'ont rien à redouter
 des électeurs : « Nous gagnerions soixante
 sièges », dit-il fièrement.

S'il est sincère, il faut, après ce qu'il a
 écrit lui-même de la capacité et de l'hon-
 nêteté du gouvernement et des membres de
 la majorité, qu'il suppose les Français arri-
 vés au dernier terme de la décrépitude.

CE SONT LES PAUVRES QUI PAIENT

On ne donne de pensions qu'aux riches,
 on ne frappe que sur les pauvres ; ce sys-
 tème est plus que jamais en vigueur sous
 la troisième République.

La commission du budget a volé, sa-
 medi, une économie de seize millions.

Sur qui ?
 Sur les pauvres diables qui vont porter
 leurs sous à la caisse d'épargne.

L'intérêt des dépôts va être réduit.
 On n'a pas réduit l'intérêt des gros pré-
 teurs.

On n'a pas osé convertir le quatre et
 demi pour cent.

Mais on a converti l'intérêt des dépôts
 faits par les petites bourses, par ceux qui
 vont porter à la caisse d'épargne ou à la
 caisse postale vingt sous par semaine.
 Un financier intelligent, M. de Sou-

beyran, a essayé d'atténuer la portée de ce
 vote de la Chambre.

Il disait :
 — Ne faites pas de réduction pour les
 dépôts qui n'atteignent que trois cents francs ;
 ne dépouillez pas la classe si intéressante
 des pauvres...

Et il demandait que le taux de faveur
 fût maintenu pour les sommes ne dépassant
 pas quatre cents francs, comme une
 prime, comme un encouragement à ceux
 qui veulent économiser.

Pour les sommes de 300 francs à 1,000
 francs le taux aurait été de trois pour cent ;
 pour les sommes supérieures à 1,000
 francs, le taux aurait été seulement de deux
 pour cent.

En un mot, M. de Soubeyran aurait sou-
 haité qu'on établît une sorte d'échelle gra-
 duée pour les taux de façon à sauvegarder
 le plus possible les intérêts des petites
 gens.

Et, en cela, l'honorable député de la
 Vienne se montrait socialiste dans la bonne
 acception du terme.

La majorité républicaine n'a pas com-
 pris, elle n'a pas voulu.

Elle a adopté la mesure qui frappe tout
 le monde.

L'Etat va donc gratter sur les dépôts des
 pauvres pour réparer une très petite part
 de l'énorme déficit creusé par les dilapida-
 teurs incorrigibles auxquels le pays a im-
 prudemment confié l'administration du Tré-
 sor national.

Il ne manquait que cela pour caractéri-
 ser la troisième République.

Ce sont les pauvres qui paient.

Chronique générale.

L'ELECTION DU NORD

Inscrits : 353,654. Votants : 272,700.
 MM. Trystram, républicain, 147,275 élus.
 Dervaux, conservateur, 124,850

Il s'agissait de remplacer M. Delelis, dé-
 puté conservateur décédé, qui avait été élu,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE
 MÉMOIRES D'UN CAISSIER
 Par Adolphe BELOT
 Première Partie
 LE CAISSIER

La lampe, restée dans la chambre, éclairait
 cette pièce pour qu'elle aperçût la lettre que
 Clémence avait écrite et qu'elle devait ouvrir le lende-
 main.

Elle la prit. Mais j'étais près d'elle et je voulais
 lui arracher.

Elle résista. Ce fut une sorte de lutte mêlée de
 applications de part et d'autre. Nous étions reve-
 nus dans la chambre à coucher. Clémence, tenant
 toujours la lettre, avait pu lire la suscription :

— Pour moi ! s'écria-t-elle.

— Oui. Mais, je t'en prie, tu ne devais lire cela
 que plus tard.

— Pourquoi plus tard ? pourquoi m'écrire ?...
 Ah ! je m'explique ce mot adieu. Tu voulais donc
 me quitter, fuir !...

— Je t'en supplie, ne lis pas, ne m'interroge
 pas...

J'allai vers elle et, impérieusement, sans, du
 reste, qu'elle résista beaucoup, je lui repris cette
 lettre.

— Il y a donc, s'écria-t-elle, un malheur épou-
 vantable ; je ne me trompais pas !... Et tu veux me
 le cacher ?... Pourquoi ? Ne suis-je plus rien pour
 toi ? Ne t'aimé-je plus, que tu doutes de moi ?...
 Oh ! parle, je t'en conjure... Quoi qu'il arrive, je
 suis prête à te suivre partout. Un malheur supporté
 en commun me sera moins lourd que ton silence
 et ces angoisses... Tu verras si je suis courageuse
 et dévouée ; mets-moi à l'épreuve.

En parlant ainsi, elle se jeta à mon cou, sup-
 pliante, caressante. Machinalement, plutôt que
 par un effet de ma volonté, car j'étais abîmé,
 vaincu, je l'écartai doucement. Elle aussi n'en
 pouvait plus. Elle baissa la tête et laissa tomber
 ses bras.

— Alors, dit-elle, tu veux que je meure ; tu
 veux me tuer...

Je fus navré de son accent. L'idée me vint que
 si elle apprenait cette nouvelle sans que je fusse là
 pour amortir le coup, elle se porterait à quelque
 extrémité... Alors que deviendrait Richard ?...

Je relevai tristement la tête, et fixant mon regard
 sur elle :

— Écoute, lui dis-je, tu le veux absolument. Tu
 as du courage, tu le dis, et j'ai pu le voir ; mais
 auras-tu la force de supporter ce que je vais t'ap-
 prendre ?

— Mon Dieu ! qu'est-ce donc ?

— Tiens, lis !

Et je lui tendis la lettre.

Elle la prit, l'ouvrit d'une main tremblante et
 s'approcha de la lampe. Elle était en proie à une
 telle émotion que sa main froissait et faisait vacil-
 ler le papier.

— Je n'y vois pas, dit-elle.

Cependant elle finit par distinguer quelques
 mots.

— Tu me demandes pardon, fit-elle, tu deman-
 des pardon à notre enfant ; que nous as-tu donc
 fait ?

— Ce que je vous ai fait ? Ah ! misérable que je
 suis ! je vous ai perdus à jamais ! je vous ai flétris.

— Flétris, perdus ! répéta-t-elle.

Je marchais à grands pas dans la chambre.

— Oui, dis-je brusquement, lis ! Et, tiens !

laisse-moi sortir, j'ai la tête en feu. L'air me fera
 du bien ; tu liras pendant ce temps.

Je me dirigeai vers la porte. Mais elle me barra
 le passage.

— Tu ne sortiras pas ! s'écria-t-elle.

— Non, laisse-moi, je le veux !

Une subite exaltation s'était emparée de moi.

Inconséquent comme tout homme au désespoir, je
 venais en une minute de changer d'idée. Je
 voulais, quoi qu'il pût advenir en mon absence,
 sortir et mettre à exécution mon projet. Clémence
 me résista.

— Jamais ! tu es égaré, hors de toi...

Elle lutta vaillamment.

— Tu veux donc, m'écriai-je, que je tombe
 vivant entre leurs mains ! Tu veux que j'aie au
 bagne ?

— Au bagne ?

— Oui, je suis un voleur, je suis un faussaire !

Cette révélation lui arriva comme un coup de
 massue. Elle chancela et s'appuya à la cloison
 pour ne pas tomber. Pauvre chère créature !
 Jamais dans ses plus effrayantes suppositions elle
 n'avait pu imaginer que je fusse capable de
 quelque chose de pareil. Elle fut sur le point de
 s'évanouir.

Je l'écartai et tournai le bouton de la porte pour
 sortir.

— Dans quelques heures je serais découvert,
 emprisonné, m'écriai-je. Plutôt mourir !

Clémence s'était ranimée ; elle s'élança, elle
 s'attacha à moi.

— Non, reste !... jamais !... je ne veux pas !
 s'écria-t-elle.

— Tu veux donc achever de me perdre !

— Qu'y a-t-il ? O mon Dieu ! je deviens folle ;

le 4 octobre 1885, le neuvième de la liste conservatrice, par 161,671 voix contre 123,184 suffrages donnés à M. Trystram, qui arrivait en tête de la liste républicaine.

Ajoutons que le premier élu de la liste conservatrice, M. des Rotours, avait réuni 164,942 voix.

Rappelons aussi que, le 4 octobre, une quinzaine de mille voix s'étaient perdues sur une liste ouvrière et qu'il y avait eu 50,000 abstentions.

Nous reviendrons sur cette élection.

IL EST TROUVÉ

Le héros est enfin trouvé. Il s'appelle Bihourd. Enregistre ce nom vaillant, ô Histoire!

Bihourd a troqué la Tunisie contre le Tonkin. Il sera vice-roi au lieu d'être vice-bey. Belle liste civile. « Patriotisme rémunérateur », comme dit le citoyen Rochefort. Heureux Bihourd!

Quels sont les titres de M. Bihourd? Il a été préfet médiocre et rood-de-coir de pauvre qualité au ministère de l'intérieur.

Où l'a dit jadis; c'était un titre assurément très sérieux celui là, mais, renseignements pris, M. Bihourd ne le possède point.

On s'est rabattu sur M. Bihourd parce qu'on n'avait plus l'embaras du choix.

— Mon cher monsieur Bihourd, acceptez ce poste dont personne ne veut.

Et M. Bihourd, pas fier, a accepté.

Le héros Bihourd continuera l'œuvre du héros Paul Bert. Dans ce Tonkin, qui est encore à conquérir, il faudrait un gouvernement militaire; on a institué un gouvernement civil. Où il fallait un général, on a placé un Paul Bert et on placera un Bihourd!

Toute la cohue des bardes républicain chante M. le résident. Elle vante sa fermeté et sa sagesse. Elle exalte son patriotisme à 28,000 fr. par mois.

Bihourd, c'est plus qu'un homme, c'est une institution; c'est le maintien du régime civil au Tonkin et dans l'Annam. Les vieilles rancunes jacobines contre l'armée écument de plaisir.

Jules Ferry s'est avisé de conduire les opérations de nos armées au Tonkin; on sait ce qu'il nous en a coûté. M. Bihourd est chargé de donner des ordres à nos généraux; on verra bientôt ce qu'il nous en coûtera.

Mais qu'importe, puisque c'est la France qui paie et puisque ce sont des fonctionnaires non moins civils que républicains qui encaissent!

(Gazette de France.)

M. de Freycinet a présenté hier à la signature du Président de la République le décret nommant M. Bihourd résident général au Tonkin, en remplacement de M. Paul Bert.

Dans la matinée, M. Grévy avait reçu M. Massicault, préfet du Rhône, et l'avait retenu à déjeuner à l'Elysée.

M. Massicault, à qui le président du conseil avait offert le poste de résident général en Tunisie, a fait connaître au Président de

la République qu'il se mettait à la disposition du gouvernement.

En conséquence, la nomination de M. Massicault au poste de ministre résident de France en Tunisie paraîtra aujourd'hui à l'Officiel.

M. Massicault est l'ancien rédacteur de de l'Avenir de la Vienne, l'ancien préfet de la Haute-Vienne.

La Sainte-Elisabeth.

On la fêlait le 19 dans presque toutes les familles impériales et royales catholiques, où ce nom est fort répandu.

Maison de France: Madame la Comtesse de Paris, la princesse quatrième enfant de Monsieur le Comte de Paris, M^{me} la comtesse d'Eu, fille de Pierre II, empereur du Brésil.

Maison d'Autriche-Hongrie: l'impératrice d'Autriche-Hongrie, la fille aînée de l'archiduc Rodolphe, la dernière fille de l'archiduc Charles, la veuve de l'archiduc Charles-Ferdinand, l'archiduchesse Frédéric, fille du duc Rodolphe de Croy, la fille aînée de feu l'archiduc Joseph-Antoine; l'archiduchesse cinquième enfant de l'archiduc Joseph, la veuve de l'archiduc Charles-Ferdinand.

Maison de Bavière: la fille aînée du prince Léopold, la princesse, troisième fille du prince Charles-Théodore.

Maison d'Espagne: S. M. la reine-mère, l'infante veuve Girgenti, l'infante comtesse Gurowsky.

Maison des Deux-Siciles: M^{me} la comtesse de Trapani.

Maison d'Italie: M^{me} la duchesse Thomas de Savoie, duchesse de Gènes.

Maison de Saxe: M^{me} la duchesse de Gènes, veuve du frère de feu le roi Victor-Emmanuel.

UN BOURGEOIS RÉPUBLICAIN

ET UN MARÉCHAL DE FRANCE

En 1875, de terribles inondations désolèrent les départements du Midi.

Alors, le Président de la République était le maréchal de Mac-Mahon.

D'abord, le Maréchal se dérangea.

Il fit le voyage et alla voir les inondés, leur porter des consolations et leur donner des secours.

Non pas des secours empruntés au Trésor, mais des secours pris sur son traitement de Président.

Et il ne fut pas pingre, le Maréchal.

Il donna cent mille francs.

Le Maréchal, d'ailleurs, avait coutume de dépenser royalement son traitement.

Il ne croyait pas que cet argent lui fut donné par la France pour l'économiser.

Non. Il dépensait tout. Il y ajoutait même du sien.

Son traitement était de neuf cent mille francs seulement.

Le traitement de M. Grévy est de douze cent mille francs.

M. Grévy ne donne des fêtes qu'à regret, et en surveillant la dépense.

Il ne se dérange pas.

Mais il achète des rentes sur l'État, il achète des immeubles, il entasse capitaux sur capitaux.

Si le budget de la France est en déficit, le budget de M. Grévy se soide par d'énormes excédents.

Combien M. Grévy a-t-il envoyé aux inondés du Midi?

Rien.

Le Maréchal de Mac-Mahon était un cœur généreux.

M. Grévy est un ladre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 novembre.

Le marché de nos rentes s'est notablement amélioré depuis deux jours: 3 0/0, 83.15; 4 1/2 0/0, 109.85.

L'action du Crédit Foncier s'est négociée à 1,437. En comparant les bilans au 31 octobre 1885 et 1886, on constate que les prêts hypothécaires ont augmenté de 20 millions et les prêts communaux de 71 millions. A ces différences s'ajoutent 41 1/2 millions d'augmentations sur les prêts effectués avec les ressources sociales; soit en tout 104 1/2 millions. En contre-partie des augmentations de prêts on remarque que les obligations foncières en circulation ont grossi de 67 millions et les communales de 40 millions. Les bénéfices des dix premiers mois de l'année de l'exercice en cours sont de 16,850,000 fr. Les obligations ont un marché des plus actifs.

L'action de la Société Générale a donné lieu à un bon courant d'achats à 475 et 476. La marge à la hausse sur ce titre est encore de plus de 25 fr. Les capitalistes feront une excellente opération en achetant aux cours actuels.

L'action de Panama s'échange couramment à 422.50. Les dispositions du marché à l'égard de cette valeur sont excellentes.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Organisation d'un Concours musical à Saumur

Présidence de M. LIÉNARD.

La seconde réunion pour l'organisation d'un grand Concours-Festival à Saumur a eu lieu samedi soir, à la Mairie.

Cette séance avait pour but de partager la ville par quartiers et de choisir dans chacune de ces divisions des personnes connues qui veuillent bien se charger de recueillir des souscriptions en faveur de cette fête musicale.

Chacun y mettant toute la bonne volonté désirable, ce concours ne peut être que très favorable à toutes les branches de l'industrie et du commerce, qui, soit directement soit indirectement, se ressentiront de la présence en nos murs de plusieurs milliers de curieux et d'amateurs de musique.

Déjà une assez forte somme a été souscrite soit en espèces, soit en médailles ou dons de toutes natures. Une première liste de souscription paraîtra prochainement.

Les personnes désignées pour se rendre à domicile vont bientôt commencer leurs tournées.

En voici la liste complète:

MM.

Mercier et Martin: pour la place de la Bilange.

Chauvin, Brunet-Berge et Favaron: pour les rues de la Comédie, de l'Hôtel de Ville et Saint-Jean.

Martineau, Jacob et Briard: pour les places de l'Hôtel-Je-Ville et Saint-Pierre, les rues de la Tonnelle et du Puits-Neuf.

Servin, Godet père, Pasquet et Marcombe: pour le quai de Limoges, la place Saint-Michel et le quai Notre-Dame.

Seurin, Lacault et Martineau: pour le quartier de Fenet.

Girard et Pallu: pour la rue d'Orléans, de la place de la Bilange à la Poste.

Milon, Gondrand, Borde, Raimbault, Capitaine et Lamarque: pour les rues d'Orléans et de Bordeaux.

Ed. Grellet et Tremblay fils: pour la rue du Portail-Louis, la place Dupetit-Thouars, la rue du Petit-Versailles, la place de l'Arche-Dorée et la rue de la Petite-Douve.

Velet et Plançq: pour la Grand'Rue, la Montée-du-Port, les rues du Collège, des Basses-Parrières et du Petit-Mail.

Roblot, Doussain, Godet fils, Carichou et Simon fils: pour les rues des Palais, du Temple, de Poitiers, des Boires, de la Chouetterie, Saint-Lazare et le Champ-de-Foire.

Langlois et Lohier: pour la rue du Pressoir-Saint-Autoine.

Common et Ed. Grellet: pour les rues Dacier, de l'Ancienne-Messagerie, du Marché-Noir et Candrière.

Boutin et Meyer: pour les rues Beaurepaire, de Lorraine, d'Alsace et Gambetta.

Brière, Maibert, Maricot, Ruèche fils et Guillemet: pour les rues Saint-Nicolas, Braut, Chanzy, de la Fidélité, du Pavillon, de la Petite-Bilange et le quai de l'École de cavalerie.

Goblet, Pichard, Fouché, Guénauld fils, Martin et Perreau: pour les Ponts.

De Borville, Hubert, Rivain et Darnault: pour la Croix-Verte.

GRAND CONCOURS DU TIR À LA CARABINE

Résultats du grand Concours de tir à la carabine commencé en mai et terminé le 24 novembre 1886 (Stand des Récollets, à 12 mètres).

Prix d'honneur, M. Doussain père.

1^{er} prix, M. Puichaud; — 2^e prix, M. Baqué; — 3^e prix, M. Menier (L.); — 4^e prix, M. Auclerc; — 5^e prix, M. Regnard; — 6^e prix, M. Perreau.

Médailles: MM. Menagé, Favaron, Boutin.

Épinglettes de tir: MM. Guéria, Collanceau, Choinière, Grellet (E.); de Guibert, Gouret, Imbert.

Diplômes: MM. Grellet (G.), Milon, Doussain fils, Menier (E.), Dexpert, Brillouin.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Nous avons eu hier soir une bonne représentation de la Favorite. Le public, très nombreux, a montré beaucoup de sympathie aux interprètes: M^{me} Vandéric-Flachel, M. Bailly, encore inconnus à Saumur, MM. Nury, Norval et M^{lle} Guilbert. Nous rendrons compte de cette soirée.

On annonce, pour lundi prochain, une représentation de Faust avec M. Neveu dans le rôle de Méphistophélès.

viens, ne me cache rien et tâchons d'aviser ensemble.

Elle m'entretint. Je m'assis ou plutôt je tombai sur le bord du lit. Elle s'assit près de moi, me prit dans ses bras, me pria, m'encouragea, vainquit mes hésitations et mes hontes, et je parlai au milieu des larmes...

Quelle confession!

Je lui dis tout: comme j'avais été abusé, entraîné; mes angoisses, mes faiblesses. Ah! noble et courageuse femme, sous un pareil coup elle ne fléchit pas. Elle eut des paroles pour me plaindre, des sourires pour me dire qu'elle m'aimait encore et malgré tout.

— Tu allais mourir, s'écria-t-elle, et tu as cru que je te survivrais? Non; s'il faut que tu meures, je mourrai avec toi.

— Je ne le veux pas, répondis-je. Oh! si nous n'étions que nous deux, peut-être. Mais ce pauvre enfant qui est là, qui resterait seul! Tu le vois bien, c'est impossible. Laisse-moi subir les conséquences de mon crime.

— Tu ne mourras pas. Je te le défends!

— Que veux-tu que je fasse? Me laisser condamner, emprisonner?

— Non! fuis.

— Fuir? où? comment?

— Essaye toujours. Dieu te protégera.

Je repoussai avec force toutes les raisons qu'elle

me donna: je n'avais d'autre refuge que le suicide. Elle comprit qu'elle ne triompherait pas de ma résolution.

Alors il lui vint une de ces inspirations spontanées, comme seules peuvent en avoir les natures vraiment aimantes:

— Soit! s'écria-t-elle tout à coup. Tu veux mourir; mais je t'ai dit que tu ne mourrais pas seul. Viens, que ce soit une affaire résolue.

— Mais Richard, notre enfant! m'écriai-je.

— Eh bien! qu'à cela ne tienne!

Elle ouvrit la porte du cabinet où tu étais couché, et se dressant devant moi, avec une résolution effrayante:

— Il y a, dans la maison, assez de charbon pour nous trois, dit-elle.

— Pour nous trois! Y songes-tu?

— Oui. Puisque tu le veux! C'est toi qui l'auras tué!

Ce fut à mon tour de la prier; elle fut inflexible; quand je lui disais que nous n'avions pas le droit de disposer de la vie de notre enfant, elle répondait:

— Qu'importe!

Ah! sans doute, elle savait bien que je ne consentirais jamais; si je l'eusse mise à l'épreuve, elle eût été la première à me demander grâce.

Ce fut moi qui dus fléchir. Et, peut-être, éprouvai-je une satisfaction secrète et inavouée à voir

ce chemin de la mort si énergiquement barré devant moi.

— Que veux-tu donc? demandai-je.

— Que tu vires! Non-seulement parce que je t'aime et t'aimerai toujours, mais parce que ta vie est utile.

— De quelle utilité peut être ma vie, si je suis arrêté, jugé, emprisonné?

— Tu as encore du temps devant toi, fuis! Tu passeras à l'étranger, je t'y rejoindrai avec Richard. Ici, je l'arrêterai.

— Non! dis-je énergiquement. Jamais!

Malgré l'abjection où j'étais descendu, je ne pouvais me faire à l'idée que ma honte rejaillit sur mon enfant. C'était cette crainte surtout qui m'avait poussé au suicide. Moi mort, plus de poursuite, plus de condamnation, plus d'infamie déversée sur les miens. Au contraire, si je fuyais et si Clémence me rejoignait plus tard, avec son enfant, pouvais-je espérer que celui-ci, vivant à l'étranger, y vivant pour le reste de ses jours, ignorerait mon passé?...

— Écoute, dis-je à Clémence, je le veux bien, je fuirai; je travaillerai, je réparerai mon crime, autant que possible et dans la limite de mes forces, mais à une condition...

— Laquelle?

— Dès que j'aurai mis le pied hors de France, je veux être mort pour tous: toi seule me sauras vivant. Mon nem, qu'une condamnation va rétir,

je ne le porterai plus, et tu vas me jurer que notre enfant ne le portera jamais.

Je n'eus pas besoin d'insister pour être compris. Clémence me fit la promesse que j'attendais d'elle.

— Laisse passer les poursuites et la condamnation; que Richard les ignore. Il a cinq ans et demi: il est facile de les lui cacher. Dès ce matin, conduis-le chez M^{me} Urbain; et, dans la soirée, que M^{me} Urbain le mène à Montreuil, où il restera six mois, un an s'il le faut. Hélas! il aura bientôt oublié son père!...

Oublié par toi, mon fils! Ah! cette pensée me déchire le cœur. De grosses larmes coulaient de mes yeux.

— S'il te parle de moi, continue-je, tu lui diras que je suis parti pour un long voyage. Plus tard, tu lui apprendras ma mort...

Et comme j'allais encore m'attendrir: — Non, m'écriai-je avec énergie, je ne veux pas, s'il a un jour de nobles instincts, de généreuses aspirations, qu'il soit écrasé par mon nom, par mon passé. Il faut qu'il entre dans la vie sans souillure!

Ces conditions acceptées, il fut question de ma fuite, des moyens que nous emploierions pour correspondre à l'instant de tous.

(A suivre.)

La Conférence de Candes.

Dimanche dernier, M. Dugué, l'éminent maître de la chaire d'agriculture d'Indre-et-Loire, arrivait à Candes vers 9 heures du matin. Accompagné de M. Clergeau, maire de Candes, de M. de Fontenailles et de plusieurs vignerons de la contrée, il se rendait immédiatement au lieu dit de la *Croix-de-Candes* pour examiner une vigne suspecte au point de vue phylloxérique. Le phylloxéra, malheureusement, a été bien et dûment constaté : aucun doute à cet égard. Le fléau heureusement très restreint, et nous espérons que l'énergie et le patriotisme des vignerons de Candes parviendront à le cantonner dans le seul endroit qu'il occupe à ce jour.

M. Dugué s'est ensuite rendu à la Trochoire, pour visiter l'admirable vignoble de M. le Vicomte de Fontenailles, indemne du phylloxéra, et, ce qui est rare cette année, épargné complètement par le mildew. M. de Fontenailles a assuré à M. Dugué qu'il était prêt à suivre le traitement anti-phylloxérique, ainsi qu'autres le procédé Balbiani, et aussi le traitement contre le mildew, c'est à dire le sulfatage.

A 2 heures, M. Dugué se rendait à la Trochoire de Candes, et, pendant deux heures et demie, il tenait sous le charme de sa parole un nombre considérable de vignerons et cultivateurs distingués. Etudiant l'oïdium, il préconisa le soufrage et surtout le soufrage avec la matière Coulet et Chausse, soufre noir, si victorieusement employé cette année dans les vignes de la Trochoire.

Après l'oïdium est venue la question du mildew, plus rapide destructeur encore que le phylloxéra ! L'homme heureusement a vaincu le mildew, comme il vaincra un jour le phylloxéra. Le traitement du mildew par la pompe pulvérisateur, système Delord et Guiraud, est facile et peu coûteux (0,30 c. la boissellée, chaux et sulfate de cuivre compris). Sur ce point, M. Dugué a persuadé tous ses auditeurs.

Arrivant au phylloxéra, M. Dugué a recommandé avant tout les traitements préventifs par le procédé Balbiani, peu coûteux et à la portée de tous. C'est la destruction de l'œuf d'hiver, et c'est sur ce point que doivent porter particulièrement tous les efforts des viticulteurs.

A 5 heures 1/2, M. Dugué terminait sa conférence avec applaudissements de l'assemblée ; j'entendais dire à la sortie : « Au moins ça n'est pas un blagueur ; ça c'est facile ! »

N'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'éminent professeur ?

Permi les personnes présentes à la conférence : M. du Petit-Thouars, l'honorable M. Paton, conseiller municipal de Saumur, M. Clergeau, maire de Candes, le Vicomte de Fontenailles, Delachèze, etc., etc., et nombre considérable de vignerons intéressés à la bonne question. Souhaitons leur bonne chance et bon succès. X.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIÈVRE BLANC

NOUVELLE

Par J. de Château-Châlons.

Après lui avoir donné les premiers soins, on le transporta à Saumur.

Les vives souffrances qu'il éprouvait ne l'empêchèrent pas de se préoccuper encore du lièvre blanc. Au moment de son départ du moulin de la Baraude, il disait au meunier :

— Si la mise en marche de votre diable de moulin eût été retardée d'une seconde seulement, j'eusse l'animal. Mais je le « retrouverai... »

III

M. Daux garda le lit pendant soixante jours, et, par ordre du médecin, il lui fallut laisser passer deux autres mois avant d'entreprendre une marche de nature à causer quelque fatigue.

C'était un homme plein de qualités. Mais à ces qualités il joignait un grand défaut. On aurait pu dire de lui qu'il était le personnage le plus entêté de France et de Navarre.

Les terribles aventures qui lui étaient arrivées, loin de le décourager, avaient échauffé son désir

de s'emparer du lièvre. Il mettait une sorte d'amour-propre dans la campagne qu'il avait entreprise. Prouver à certaines gens du pays que l'on pouvait chasser et tuer cet animal sans encourir les funestes effets d'une influence maligne et surnaturelle, était son principal but.

Jusqu'ici les faits, comme on a pu le voir, n'avaient pas été précisément en faveur de sa thèse ; mais il était convaincu qu'avec de la persévérance il parviendrait à ses fins.

D'un ton résolu, il avait dit au meunier de la Baraude : « Je le retrouverai, le lièvre ! » Quatre mois après, il partit en effet pour le « retrouver ».

Pendant deux jours, il parcourut les coteaux de Dampierre, de Souzay, de Parnay et de Turquant sans pouvoir le découvrir.

— Il aura été tué par un autre chasseur, dit-il ; je perds mon temps et ma peine.

Enfin, le troisième jour, il apprit, avec la plus vive joie, qu'on l'avait vu tout récemment sur le plateau de la Maumenière, commune de Montsoreau.

Ce renseignement lui fut donné par un vigneron qui, au moment de le quitter, lui dit :

— Est-ce que vous avez l'intention de poursuivre cette mauvaise bête ?

— Oui, j'ai l'intention de la chasser, et mieux que cela encore : j'ai le ferme espoir d'en faire un bon civet.

de Souday a été renvoyé devant les assises.

Après avoir entendu M^e Maurice Roger, son défenseur, le jury a acquitté Haudebourg comme ayant agi sans discernement, mais la Cour a ordonné qu'il serait envoyé en correction jusqu'à sa vingtième année.

Variétés.

BALZAC

Au moment où l'on se prépare à élever à Tours une statue à Balzac, rien de ce qui touche à l'illustre romancier ne doit nous échapper. Aussi croyons-nous devoir citer l'article suivant que nous empruntons au *Paris* :

« Hier, dans une des conférences faites à la mairie Drouot par les professeurs de l'Association polytechnique, on a parlé et bien parlé de Balzac devant un très nombreux auditoire.

« Le conférencier était M. Albert Laurent, dont notre collaborateur Lapommeraye a déjà, ici, loué le talent de parole, l'érudition et le sens critique.

« M. Albert Laurent a conté tout d'abord la vie tourmentée de Balzac, vie qui lui a fourni l'occasion de voir les mondes les plus divers, les sommets et les bas-fonds de la société qu'il a étudiés avec une acuité merveilleuse d'observation. On dirait que Balzac a vécu toutes sortes de vies tant il est renseigné, tant ses documents sont exacts et pris dans le vif de la réalité.

« L'orateur insiste alors sur la variété des personnages que Balzac a créés, la variété des passions qu'il a peintes.

« Puis il nous montre combien il a excellé à peindre les cupidités, les intérêts aux prises, la lutte pour l'existence, l'appât éfréné de l'argent, qui joue un si grand rôle dans ses romans. Balzac a été le peintre génial d'une société affairée, laborieuse, où des hommes partis de bas veulent arriver haut par tous les moyens, où la concurrence est grande et où le combat pour la vie est âpre et terrible.

« On lui reproche d'être désenchanté : il y a, il est vrai, dans ses romans, des coquins qui réussissent, mais est-ce là pure fantaisie ? D'ailleurs, il n'y a point que des coquins ou des intriguants dans la *Comédie humaine* : il y a aussi des créatures bonnes et vertueuses, témoins la baronne Hulot et M^{me} de Mortsauf. Ici l'orateur compare Balzac aux romanciers modernes, montre, qu'en somme, son œuvre est moins triste que la leur, et qu'on n'y trouve guère de trace de pessimisme, de désespérance et de soif du néant.

« Tous ses personnages vivent bien, luttent vaillamment et ne souhaitent pas l'anéantissement final.

« M. Albert Laurent indique ensuite les défauts de Balzac, son abus du document, ses descriptions de commissaire-priseur. Puis il arrive au parallèle du père Grandet et d'Harpagon. Après avoir tracé le portrait du père Grandet, indiqué ses opérations commerciales, lu quelques scènes où M^{me} et

M^{lle} Grandet sont aux prises avec le terrible bonhomme, l'orateur montre les analogies avec l'Avare : puis il arrive aux différences nombreuses et capitales. Harpagon est un bourgeois riche ; Grandet un paysan. Il a gardé son âpreté native qui atteint son maximum d'intensité. Grandet a le génie du commerce ; il agiote sur l'or, sur la rente, sur les vins, se jette dans des opérations auprès desquelles les prêts usuraires d'Harpagon sont bien peu de chose. Harpagon est souvent un avare de convention, qui a tout un train de maison, des chevaux, des domestiques.

« Rien de tout cela chez le laidre Grandet. Harpagon veut épouser Marianne, ce qui donne lieu à des scènes grotesques. Grandet, lui, n'a qu'une passion, celle de l'or. Harpagon est ridicule ; tout le monde se moque de lui ; personne n'ose railler le terrible père Grandet ; il fait trembler, et le dénouement de l'œuvre de Balzac est profondément triste.

« M. Albert Laurent a développé toutes ces considérations avec une netteté de langage, un relief de forme remarquable, et il a terminé en disant : « *Eugénie Grandet* est une » de ces observées, vivantes, drues et fortes, » qui suffiraient à la gloire d'un homme. »

« Toute cette conférence a beaucoup plu ; de fréquentes salves de bravos ont affirmé le plaisir des auditeurs et proclamé le mérite de l'orateur. »

Avis aux amateurs d'huile de noix

Il a été reçu à l'ÉPICERIE CENTRALE des Huiles de noix surfinées d'une des premières huileries du Périgord ; elles sont garanties sur facture et à l'analyse exemptes de tout mélange, et elles ne sont vendues que 1 fr. le 1/2 kilog. et 4 fr. 80 le litre (le litre d'huile pesant environ 900 gr. net).

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 23 novembre,

Les DOMESTIQUES, vaudeville en 3 actes.
L'Étincelle, comédie en 1 acte.

Jeudi 25 novembre,

Quatrième représentation du grand succès de l'année
JOSÉPHINE VENDUE PAR SES SOEURS, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de MM. P. Ferrier et F. Carré, musique de Victor Roger.

MODES ET FANTAISIES

Désireux d'être agréable à nos lectrices, nous tenons à leur disposition, en titre gracieux, un numéro du plus beau et du plus complet *Journal de Mode* que nous ayons vu.

La Saison, journal illustré des Dames, est une merveilleuse publication, unique en son genre, qui renferme, par numéro, environ quatre vingt dix gravures inédites de costumes, confections, chapeaux, lingerie, accessoires de toilette, travaux à l'aiguille, tapisserie, broderie, dentelle, crochet, etc.

Nous fournirons des abonnements de 3 mois, à l'essai, au prix de 2 fr. 25.

La 70^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue l'étude du Grand-Duché de Bade.

Outre la carte physique du Grand-Duché de Bade, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues de Carlsruhe, de l'église des Jésuites, à Mannheim, du château de Heidelberg et des lac et mosquées de Schetzziogen.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^{ie}, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAINE DE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Marché de Saumur du 20 novembre

Blé semence (l'hect.)	—	—	—	—	—
Blé nouveau (l'hect.)	—	—	—	—	—
From. 1 ^{er} q. l'h.	77k.	16	—	—	—
Halle moyenne,	77k.	15	55	—	—
Seigle	75k.	10	75	—	—
Orge	65k.	10	50	—	—
Avoine	50k.	9	—	—	—
Fèves	75k.	11	—	—	—
Pois blancs	80k.	24	—	—	—
— rouges	80k.	20	—	—	—
Colza	100k.	—	—	—	—
Chenevis	50k.	—	—	—	—
Farine, culas.	157k.	44	—	—	—
Huile de noix.	50k.	195	—	—	—
— Graine de trèfle	50k.	30	—	—	—
— luzerne.	50k.	45	50	—	—
— de lin.	50k.	—	—	—	—
Foin (la charr.)	780k.	6	0	5	—
Luzerne	—	780k.	5	5	—
Paille	—	780k.	4	0	—
Amandes en c.	50k.	—	—	—	—
— cassées	50k.	—	—	—	—
Cire jaune.	50k.	190	—	—	—
Chanvres 1 ^{er} qualité.	—	—	—	—	—
— 2 ^e	—	—	—	—	—
— 3 ^e	—	—	—	—	—

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE
Adjudication
DE
FOURNITURES
 Nécessaires à l'Établissement.

Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement du 3 avril 1869, et de l'article 1er de l'instruction ministérielle du 20 septembre 1884, le public est informé que le **Lundi 13 Décembre 1886, à une heure de l'après-midi**, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumission cachetée, des fournitures ci-après détaillées, savoir :

- Ouvrages pour la bibliothèque générale, et abonnements aux journaux et publications périodiques.
- Ouvrages pour la bibliothèque classique.
- Imprimés et registres divers.
- Fournitures de bureau.
- Fer et ferraille pour la maréchalerie.
- Clous de cheval ordinaires pour la maréchalerie.
- Clous de cheval anglais et charlier, pour la maréchalerie.
- Charbon de terre, id.
- Outils, id.
- Articles de boissellerie.
- Ingédients, couleurs, essences, huiles à brûler et autres, etc.
- Bois de chauffage et charbon de bois.
- Articles de vannerie.

Ces fournitures seront adjugées pour une période de quatre années, c'est-à-dire du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1890 inclus.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau du capitaine d'habillement de l'École, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Les échantillons des fournitures comprises dans les 4e et 10e groupes, sont également déposés au bureau de M. l'officier d'habillement de l'École, où le public pourra les voir aux jours et heures ci-dessus.

Saumur, le 22 novembre 1886.
 Le Général commandant l'École,
(771) DANLOUX.

Étude de M. LEDROIT, notaire à Neuillé.

Vente Mobilière
 Après décès.

Les dimanches 12 & 19 décembre, à midi précis,

M. LEDROIT, notaire à Neuillé, procédera à la vente aux enchères publiques de divers meubles mobiliers et objets mobiliers, dépendant de la communauté PLOQUIN-VALLÉE et de la succession de M. PLOQUIN, en une maison située au bourg de la commune de Neuillé.

On vendra : Pendules, lits complets, buffets, armoires, chaises, matériel d'auberge, tels que tables avec pieds en fonte, bancs, grande quantité de verres et tasses de toutes grandeurs, grandes et petites cuillères, liqueurs, grande quantité de bouteilles vides, linge, batterie de cuisine ; Un matériel complet d'entrepreneur, tels que malaxeur, chariot, charrettes, tombereau, manège, treuils crics, palans de différentes grandeurs, grande quantité de barres de fer pour échafaudages, planches d'échafaudages, câbles et cordages de toute espèce de grandeurs, pompe à épuisement avec tous ces accessoires, bois de travail et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
DEUX MAISONS

Situées à Saumur, Rue Saint-Nicolas, l'une n° 63, l'autre n° 74.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

A Vendre
UN CHEVAL NOIR
 Agé de 4 ans, taille 1m 40.

CHARRETTE ANGLAISE
 PRESQUE NEUVE.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS
 AUX
Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement : **Selmes, Bièmes, Javards, Crevasses, Crapauds,**

EMPLOYEZ
 l'Onguent Souverain de A. PAJOT.
 Seule Maison de vente,
L. BONNEAU
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,
SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosse, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encastique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

AVIS

ON DEMANDE une personne, dame veuve ou demoiselle, d'un certain âge et d'une honorabilité parfaite, capable de tenir à Saumur un salon de lecture, diriger l'intérieur d'une maison et s'occuper au besoin de l'instruction de jeunes enfants.

S'adresser à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, 18. (738)

Un agent, muni de bonnes références, aurait trois heures à disposer par jour pour comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser à M. H. HARDY, fabricant de meubles, Levée-Neuve, Saumur.

GUÉRISON CERTAINE
 et RADICALE
 DE TOUTES LES
Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS,
 Psoriasis, Acné, etc.;
 des PLAIES et
 ULCÈRES VARIQUEUX
 considérés comme incurables
 par les Princes de la Science
 Le traitement ne dérange
 nullement du travail; il est à
 la portée des petites bourses,
 et, dès le deuxième jour, il pro-
 duit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LENOIRMAND,
 MÉDECIN SPÉCIALISTE
 (1, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.),
 CONSULTATIONS GRATUITES
 par Correspondance

GUÉRISON DE LA SURDITÉ
 Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevétés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — Les guérissons les plus remarquables ont été faits. — Envoyer 15 centimes pour recevoir franco un livre de 50 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Écarts et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces Tympanes et les recommandent hautement. — Le tirage, somme de journal N° 1, P. Messier J. E. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS.

SUR MESURE :
Vêtements en CAOUTCHOUC
 POUR HOMMES ET POUR DAMES
Tissus imperméables Anglais et Français
AUX ÉLÉGANTS
CHEMISERIE MODÈLE
 SAUMUR — 43, rue du Portail-Louis — SAUMUR.

En vente chez tous les libraires :
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE
 ET
DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE
 DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
 Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
 Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
 ET LES
 ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
 Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
 Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
 Extraction, Aurification-Prix modéré.
 Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 NOVEMBRE 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 97	83 12	Est	805	805	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522	523 75
3 % amortissable	86	85 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1240 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522 50	524	Est	390 50	397
3 % (nouveau)	82	82 90	Midi	1177 50	1180	— 1865, 4 %	524 50	524 50	Midi	393 50	393 50
4 1/2 %	104 60	104 75	Nord	1600	1610	— 1869, 3 %	403	408 50	Nord	395 25	398 75
4 1/2 % (nouveau)	109 75	109 90	Orléans	1328 75	1330	— 1871, 3 %	399 50	400	Orléans	394 50	395
Obligations du Trésor	513	511	Ouest	870	870	— 1875, 4 %	517	517	Ouest	394	394
Banque de France	4340	4350	Compagnie parisienne du Gaz	1475	1477 50	— 1876, 4 %	514 50	514 50	Paris-Lyon-Méditerranée	394	394 50
Société Générale	472 50	472 50	Canal de Suez	2110	2105	Bons de liquid. Ville de Paris	526	528 75	Paris-Bourbonnais	394	394
Comptoir d'escompte	1023 75	1040	C. gén. Transatlantique	537 50	542 50	Obligations communales 1879	477	478	Canal de Suez	583 50	585
Crédit Lyonnais	592 50	587 50	Russe 5 0/0 1870	99 50	99 25	Obligat. foncières 1879 3 %	483	479			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1433 75	1435				Obligat. foncières 1883 3 %	389	387			
Crédit mobilier	306 25	300									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur (ar.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur (ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	10 5
Saumur (état.)	»	6 50	8 37	10 31	»	4 13	8 30	Saumur (état.)	»	6 50	8 31	4 13	Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Blou	»	7 03	8 37	4 26	Blou	»	8 19	12 18	»	3 27	6 03
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a.)	»	7 29	9 19	4 52	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 40	6 14
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 1	»	4 39	8 56	— (dép.)	»	7 34	9 29	5	Noyant-Méon	»	8 39	12 39	»	3 41	6 15
Montreuil (a.)	»	7 24	9 19	11 15	»	4 45	9 02	le Vaudelnay	»	7 41	9 40	5 11	Chât.-d.-Loir.	»	8 59	12 59	»	3 42	6 16
— (dép.)	»	7 31	9 26	11 22	»	4 51	9 08	Baugé	»	7 48	9 47	5 18		»	9 07	13 07	»	3 43	6 17
Thouars	»	7 38	9 33	11 29	»	4 57	9 14	Doué	»	7 55	9 54	5 25		»	9 14	13 14	»	3 44	6 18
Loudun	»	7 45	9 40	11 36	»	5 04	9 21		»	8 02	10 01	5 32		»	9 21	13 21	»	3 45	6 19
Poitiers	»	7 52	9 47	11 43	»	5 11	9 28		»	8 09	10 08	5 39		»	9 28	13 28	»	3 46	6 20

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	Saumur	3 26	8 21	9 36	12 43	4 34	7 04	10 24	
St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	Vareannes	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18		
St-Clement	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	Port-Boulet	»	3 49	8 45	9 45	1 13	4 59	7 30	
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	»	7 43	La Chapelle	»	»	»	»	1 24	5 17		
La Ménitré	»	7 31	9 53	1 57	»	7 51	Langeais	»	4 26	9 29	10 09	1 52	5 30	8 15	
Angers	»	7 38	10 01	2 04	»	8 00	Tours	»	5 05	10 12	10 40	2 25	6 40	9 11	

COFFRE-FORT
 DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
 Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,
PAUL GODDET
 IMPRIMEUR, SAUMUR.